

fois et par consequence me restituer sur des quittances ce que j'avois été obligé avancer: il y a fait naitre des difficultés; il n'a point voulu payer ce qui n'etoit point marqué par feuilles et quant aux articles marqués ainsi, il a contesté le prix de la feuille, comme si je ne devois mieux savoir que luy ce que valoit la difficulté des manuscrits à copier, et comme si tous les travaux qu'un homme fait à conférer des manuscrits, à faire des extraits des livres, des index etc. se pouvoient reduire en feuilles. Ainsi j'envoye à V. E. les derniers comtes qu'il a refusés, et supplie V. E. de les autoriser afin qu'on me les paye avec un ordre à M. Schild de payer encor d'autres à l'avenir sous cette forme ou sur mon attestation. On me veut faire croire que le Roy est disposé à faire payer mes arrerages pourveu qu'on l'en fasse souvenir. Comme j'ay des payemens à faire tellement que ce retardement me cause beaucoup de prejudice et de tort en plusieurs manieres, je supplie V. E. de tacher d'obtenir ces ordres de Sa Mté, afin que je puisse disposer de mon argent avant la fin de la foire de Leipzig de ce printemps ou immediatement apres, autrement je reçois un dommage notable. Je compte extremement là dessus sur les bontés de V. E: que j'espere de voir dans peu revenue en bonne santé avec le Roy, et je suis avec respect,

Monsieur, de V. E. etc.

107. Bothmer au Leibniz. ¹⁾ London, 1716 Januar 3.

à Londres ce $\frac{23^{\text{me}} \text{ Decembre } 1715}{3^{\text{me}} \text{ Janvier } 1716.}$

Monsieur.

Aprés avoir eu l'honneur ces jours passés de recevoir par la poste vostre lettre du 23^{me} Decembre un Anglois m'a rendu aussi celle du 9^{me} Oct. dont vous

¹⁾ Orig. in der Kgl. Bibliothek zu Hannover.